

24.05.2006 – 10:00 Uhr

## **Visana baisse les primes pour les assurances complémentaires d'hospitalisation - 5% de réduction dans le canton de Berne et statu quo dans le reste de la Suisse**

*Berne (ots) -*

La Visana baisse de 5% les primes des assurances complémentaires d'hospitalisation dans le canton de Berne pour 2007. La Visana répercute ainsi la convention entre santésuisse et les hôpitaux privés du canton de Berne, qui règle le traitement des patients en division commune dans les hôpitaux privés. De cette façon, les assurances complémentaires sont déchargées et la Visana transmet cet allègement à ses assurés.

Dans les autres cantons, la Visana annonce un statu quo pour la plupart des assurances complémentaires. Les assurés disposant de l'assurance complémentaire d'hospitalisation division commune, mi-privée et privée (y compris Basic) ainsi que d'autres assurances complémentaires selon la LCA bénéficieront l'année prochaine à nouveau de primes inchangées.

La décision prise l'été dernier par le Conseil fédéral de retirer cinq prestations de médecine complémentaire de l'assurance obligatoire des soins a eu pour conséquence la prise en charge de ces prestations par les assurances complémentaires. Les primes de l'assurance complémentaire "Médecine complémentaire" augmenteront légèrement dans toute la Suisse, mais continueront à rester attractives. La dernière étape de l'adaptation des primes pour les tarifs dans le domaine des soins de longue durée aura lieu pour 2007. L'Office fédéral des assurances privées (OFAP) donnera son approbation pour toutes les primes en automne.

La Visana applique l'assurance obligatoire des soins selon la LAMal par l'intermédiaire de l'assurance-maladie Visana, de sana24 et de vivacare. La Visana Assurances SA est sujet de droit pour les assurances complémentaires selon la LCA. Le volume des primes du groupe Visana se monte à deux milliards de francs environ.

Vous trouverez ce communiqué de presse également sous [www.visana.ch](http://www.visana.ch)

Contact:

Grazia Siliberti  
responsable des relations avec les médias du groupe Visana  
Communication d'entreprise  
ligne directe +41/31/357'91'02  
Fax +41/31/357'96'25  
E-Mail: [grazia.siliberti@visana.ch](mailto:grazia.siliberti@visana.ch)